

Image not found or type unknown



Location d'une maison travaux extérieurs qui dois payer

Par **maxime72**, le **19/01/2008** à **19:14**

bonjour,

je suis locataire d'une maison dans laquelle j' ai effectué des travaux à l'extérieure.
Mon propriétaire m' a vendu 20 m2 de terre végétale + la mise en place du grillage pour 2500 m2 + porte de jardin cout total de l'opération 600 euros .Aujourd'hui, il ne veut plus vendre, quels sont mes revours je n' ai pas encore réglé...
Merci